

Du ou des chevreuils ?

Préface de Guy Bonnet

A l'occasion de ses journées nationales 2013, l'ANCGG avait choisi de traiter du chevreuil. Au programme, un aperçu sur la recherche scientifique concernant l'espèce, un exposé sur les ICE appliqués à une population, le bilan de la gestion du chevreuil dans deux départements, la présence du lynx et son impact sur les cervidés dans le Jura.

D'abord, il nous était apparu opportun de parler d'un animal à la fois omniprésent et quelque peu délaissé ces derniers temps, la folie du « tout sanglier » ayant fait reculer l'intérêt porté à Capreolus.

Ensuite, nous souhaitions entendre des voix différentes. La vérité est souvent plurielle et provisoire. On peut regretter que le traditionnel manque de temps ne nous ait pas permis d'approfondir les débats consécutifs aux diverses interventions.

Deux thèmes principaux se dégagent de ces journées

La gestion par les indicateurs de changement écologique.

Certainement pas le Saint- Graal, mais apportant des renseignements fort intéressants, elle reste difficilement généralisable. Rares sont en effet les territoires où le propriétaire foncier, le gestionnaire forestier et l'exploitant de la chasse constituent une seule entité.

En revanche, largement majoritaires demeurent les petites attributions (1 ou 2 bracelets) sur de petites surfaces sans qu'existe la moindre gestion coordonnée.



Attention également à la « dérive sylvicole » : tuer le maximum de chevreuils, sans distinction, pour que tout le monde se porte mieux, les animaux et la forêt. Le but n'est pas que toutes les chevrettes aient deux corps jaunes ou que la mâchoire des brocards soit la plus longue possible. La petite taille des Pygmées n'est ni la conséquence d'une surdensité ni le symptôme d'une mauvaise santé mais le fait de l'adaptation de ce peuple à son milieu de vie.

Fernand du Boisrouvray disait que si on avait appliqué aux humains le principe de la longueur des mandibules, on aurait éliminé Bourvil et conservé Fernandel. Et lui avouait sa préférence pour le premier ! Comme quoi, nous aurons toujours besoin des humoristes et des philosophes pour garder un peu de distance avec les avis des scientifiques...

Le tir à plomb du chevreuil.

Il est encore autorisé et pratiqué dans une quarantaine de départements français, avec une tendance au retour en arrière dans certains au-

tres ayant opté pour l'obligation du tir à balle. Tendance dictée par de soi-disant motifs de sécurité, surtout dans les « zones à risque », notion qui reste à définir avec précision.

Les exposés des conférenciers n'ont pas remis en cause les positions de l'ANCGG et les convictions qui fondent son action. Elle a toujours prôné le tir le plus responsable et le plus efficace dans le respect des animaux et de l'environnement humain. Et il s'agit du tir à balle, de tous les ongulés, qu'elle a contribué à installer en France dès les années cinquante.

Certes, on pourrait « gérer » économiquement une espèce avec du poison ou à coups de Kalachnikov. Mais, la chasse c'est autre chose.

Au-delà d'une obligation de résultats (à laquelle on voudrait parfois socialement la réduire) c'est un problème d'éthique.

Laquelle consiste à ajouter l'exigence intérieure à la contrainte extérieure.

G.B.



© Les Zooms du Flanache

Chevreuil, je t'aime un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout...

Outils et grands principes de la gestion du chevreuil selon l'ANCGG

- Le plan de chasse (obligatoire pour l'espèce, sur tout le territoire national, depuis 1979)
- Le tir à balle.
- La règle des trois tiers (1/3 de brocards, 1/3 de chevrettes, 1/3 de chevrillards)
- L'instauration d'un bracelet chevrillard, si nécessaire.
- Le développement de la recherche au sang.
- La promotion du tir d'été du brocard.
- Le suivi des populations par des ICE simples à mettre en œuvre comme les IKA et le poids des animaux.

